

# PAR • ailleurs

 Desjardins

Développement  
international Desjardins

HIVER 2000 VOLUME 7, NUMÉRO 1



Ce numéro spécial vous fera revivre les grandes étapes des trente années d'activité de Développement international Desjardins. Vous y retrouverez des visages connus, des clins d'œil à ses bâtisseurs ainsi que des informations sur ses enjeux actuels et futurs.

*Ce Par ailleurs* historique est également une occasion pour DID de remercier tous les partenaires qui ont contribué à faire de DID ce qu'il est aujourd'hui : l'un des leaders mondiaux dans son secteur.

Bonne lecture !

 Desjardins

*Cent ans*  
Toujours en mouvement  
**100**

# DID : 30 ans au service des communautés locales

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES JARDINS (DID) A 30 ANS. DEPUIS LE DÉBUT DE SES ACTIVITÉS EN NOVEMBRE 1970, DID A CONNU UN CHEMINEMENT TRÈS RICHE. SES INTERVENTIONS ONT PRIS DES VISAGES MULTIPLES, SE MOULANT AUX BESOINS DE SES PARTENAIRES, TOUT EN RESTANT À L'ÉCOUTE DES EXIGENCES DE L'INDUSTRIE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. UN LONG PARCOURS QUI S'EST DÉROULÉ EN TROIS ÉTAPES.

1970-1980

## LA POURSUITE D'UN IDÉAL : LE DÉVELOPPEMENT RURAL

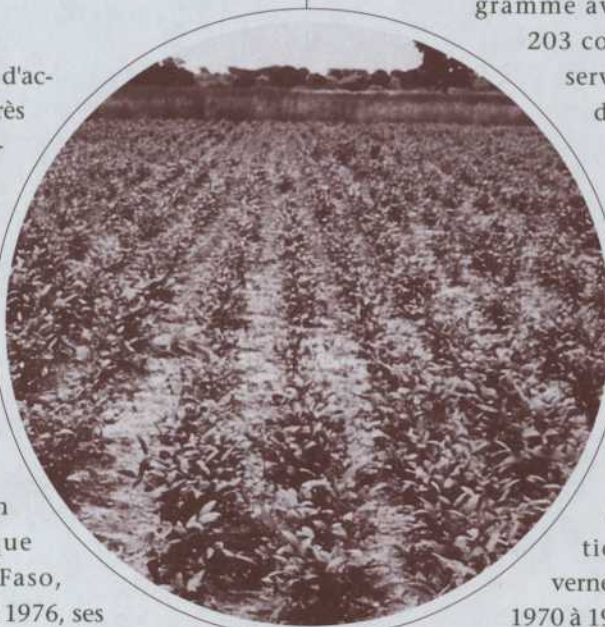
Au cours de ses premières années d'activité, DID se donne des objectifs très ambitieux de développement intégré. Cette orientation correspond à une tendance selon laquelle le développement ne se réduit pas à la seule croissance économique, mais englobe des objectifs de satisfaction des droits humains fondamentaux.

Durant sa première décennie, les experts mandatés par DID se consacrent surtout à l'implantation de caisses populaires en Afrique francophone (actuel Burkina Faso, Cameroun et Zaïre). À compter de 1976, ses interventions s'inscrivent à l'intérieur d'un plan quinquennal défini avec la National Association of Canadian Credit Unions, qui accomplit le même travail dans des pays

de l'Afrique anglophone. Au 31 décembre 1980, le programme avait permis la mise sur pied de 203 coopératives locales et points de service regroupant 56 500 membres dans les trois pays francophones.

À ce bilan s'ajoutaient des participations aux volets sociaux et agronomiques de projets pluridisciplinaires de développement rural dans divers pays, en particulier au Zaïre et au Rwanda.

Dès le départ, la plupart des mandats exécutés par DID sont financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), créée par le gouvernement fédéral en 1968 et dirigée, de 1970 à 1977, par un artisan de la Révolution tranquille, Paul Gérin-Lajoie. La collaboration amorcée à ce moment entre l'ACDI et DID se poursuit encore après 30 ans.





1980-1989

### LE SOUTIEN AUX COOPÉRATIVES

Les mandats de DID se multiplient durant les années 1980. Ses interventions dans le domaine de la coopération d'épargne et de crédit (COOPEC) tiennent compte de la réalité de chaque continent. En Afrique, la priorité va à la mise en place d'outils de gestion des caisses fondées précédemment. Par ailleurs, en Amérique latine, les projets visent dès le début le renforcement des fédérations nationales existantes du réseau de la Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC), une intervention amorcée en 1978 avec l'aide du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. Sur les deux continents, DID appuie en outre la création et la consolidation de coopératives. Parmi ces initiatives, on peut mentionner le soutien technique aux producteurs de riz de la vallée du Mutara au Rwanda et aux pêcheurs du Costa Rica. Au fil des ans, DID acquiert une expertise particulière en matière de crédit agricole et de commercialisation de produits.

La COOPEC est présentée alors comme une source de financement des ménages et des petites ou micro entreprises (microfinance), une approche qui est privilégiée aujourd'hui par les bailleurs de fonds. Les femmes commerçantes ou artisanes, trop souvent victimes des usuriers, se retrouvent au cœur de la stratégie de mobilisation de l'épargne locale à des fins productives. DID participe activement à cet effort de promotion de la femme dans les pays en développement entrepris par l'Organisation des Nations Unies et endossé par l'ACDI en 1986.

1989-1998

### VERS LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

L'année 1989 constitue un point tournant dans l'histoire de DID. L'émergence de nouveaux regroupements régionaux sur la scène économique internationale, d'une part, et la réduction des crédits alloués à l'ACDI en raison de la lutte au déficit du gouvernement fédéral, d'autre part, posent de nouveaux défis aux ONG.

DID se concentre sur son principal champ d'expertise, le secteur financier, avec une volonté de rendre ses interventions plus structurantes. DID commence à opter pour des modèles où s'entrecroisent des préoccupations de contrôle des coûts, de rentabilité, de qualité de services et de pérennité. Des méthodologies sont mises au point et documentées, des contrôles de qualité sont installés, un suivi plus rigoureux de l'évolution des réseaux partenaires est réalisé, le tout soutenu par un personnel dont les compétences sont axées de plus en plus vers le secteur de la finance communautaire.

1998-

### À L'AUBE D'UNE NOUVELLE DÉCENNIE : DES INTERVENTIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

L'expertise de la société dans des domaines aussi variés que la microfinance, la monétique, l'informatique, la réingénierie, la gestion du changement, l'encadrement légal, les assurances, le financement de l'habitat, etc., est reconnue partout. Au sein de la communauté coopérative internationale, DID occupe aujourd'hui le premier rang de toutes les firmes de coopération technique dans le domaine de la finance communautaire dans les pays en développement. Mais DID évolue dans un contexte où les interventions se complexifient de plus en plus et où les intervenants se multiplient. Ces nouveaux défis commandent des modifications continues, des correctifs qui passent non seulement par le perfectionnement de ses ressources humaines, mais également par la diversification de son offre de service.

DID s'est ainsi doté de nouveaux outils d'intervention destinés à aider ses partenaires les plus matures. Grâce au Fonds de partenariat, créé en 1996, il est en mesure de s'associer à des bailleurs de fonds ou à des investisseurs locaux dans des projets de développement. Deux autres sources de financement, un fonds de garantie destiné à soutenir les réseaux aux prises avec des problèmes de liquidités et un Fonds d'investissement pour le développement international (FONIDI), se sont ajoutées en 1999. La société dispose présentement d'environ 14 millions de dollars dans ces trois fonds.



# DID : service des communautés locales

## LE RAYONNEMENT DE DESJARDINS DANS LE MONDE



Depuis 30 ans, plusieurs centaines de conseillers techniques ou experts en mission de courte durée provenant principalement du Mouvement Desjardins ont été associés aux interventions de DID. Le transfert

de cette expertise dans les pays en développement ou en transition est l'un des aspects importants du rayonnement international de l'institution financière québécoise. En outre, des échanges réciproques sont désormais possibles avec certains partenaires.

Du développement rural au développement de la finance communautaire, les méthodes se sont raffinées, mais l'objectif ultime demeure le même : réduire la pauvreté et la dépendance économique en renforçant la capacité d'agir des populations par l'accès à des services financiers dans des institutions à propriété et à contrôle collectifs. ■



### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE DID :

1975 :	621 754 \$
1981 :	2 255 673 \$
1987 :	7 268 501 \$
1993 :	12 145 237 \$
1999 :	21 188 783 \$
2000 :	24 000 000 \$

(projection)

## CHRONOLOGIE

- 1963:** Fondation de l'Institut coopératif Desjardins, centre de formation du Mouvement Desjardins, qui accueille ses premiers stagiaires étrangers.
- 1970:** Création par le Mouvement Desjardins de la Compagnie internationale de développement régional ltée (CIDR), pour répondre aux attentes de certains pays africains et avec le concours d'une firme française de conseillers en développement rural. La société concentre ses efforts sur l'implantation de caisses populaires en Afrique francophone (Haute-Volta, Cameroun et Zaïre).
- 1971:** Inauguration du siège social situé au 55, rue Bégin à Lévis.
- 1980:** La CIDR-Canada devient la Société de développement international Desjardins (SDID) pour mieux refléter son lien étroit avec le Mouvement Desjardins, qui en est devenu l'actionnaire majoritaire en 1978.
- 1984:** Signature d'une première entente pluriannuelle de financement avec l'ACDI.
- 1989:** Tout en maintenant sa présence en Afrique et en Amérique latine, la firme intervient en Asie et en Europe centrale et de l'Est.
- 1994:** La SDID devient Développement international Desjardins (DID).
- 1996:** Création du Fonds de partenariat, qui permet à DID de s'associer à des bailleurs de fonds ou à des investisseurs locaux dans des projets de développement.
- 1996:** Premier investissement dans une institution du Costa Rica.
- 1998:** Investissement dans AFAP Integración, filiale de la COFAC d'Uruguay.
- 1999:** Investissement dans le Latin American Challenge Investment Fund.
- 1999:** Création du Fonds de garantie de DID.
- 2000:** Création du Fonds d'investissement pour le développement international (FONIDI).



# DID : de partenaire technique à partenaire opérateur

JUSQU'EN 1996, LES INTERVENTIONS DE DID SE RÉSUMAIENT EXCLUSIVEMENT À DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE. À LA SUITE DE PLUSIEURS DEMANDES DE SES PARTENAIRES, DID A ALORS PRIS UNE NOUVELLE OPTION STRATÉGIQUE S'INSCRIVANT DANS SA VOLONTÉ D'ÊTRE NON SEULEMENT UN PARTENAIRE TECHNIQUE, MAIS ÉGALEMENT UN PARTENAIRE FINANCIER. CE CHOIX SE VOULAIT UNE MARQUE DE CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS QUE DID COLLABORE À CRÉER ET À RENFORCER, ET VISAIT ÉGALEMENT À PERMETTRE À DID DE S'OUVRIRE SUR UN NOUVEAU MARCHÉ SUSCEPTIBLE DE PRENDRE DE L'EXPANSION. M. GHISLAIN PARADIS, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DID, NOUS DONNE PLUS DE PRÉCISIONS SUR CES NOUVEAUX ENJEUX.

**PAR AILLEURS : PAR LE PASSÉ, DID S'EST SPÉCIALISÉ SURTOUT EN ASSISTANCE TECHNIQUE, MAIS VOUS VOUS ÊTES DONNÉ RÉCEMMENT DE NOUVEAUX MOYENS D'ACTION. POURQUOI ÉTAIT-CE NÉCESSAIRE ?**

**GHISLAIN PARADIS :** Les besoins de nos partenaires les plus matures dépassent largement le plan technique. Il y a trois ans, nous mettions en place un fonds de partenariat, à même notre patrimoine, pour être en mesure de soutenir leur croissance par des injections de capital. Un nouveau fonds de 10 millions de dollars s'est ajouté depuis, soit le Fonds d'investissement en développement international (FONIDI), auquel participent la Société financière Desjardins-Laurentienne, le Comité des rentes et assurances collectives de Desjardins et DID. Il existe, enfin, un fonds de garantie, pour le moment relativement modeste, destiné à faciliter pour les institutions de microfinance l'accès à des marges de crédit. DID s'est donc donné les outils financiers pour accompagner ses partenaires et je pense que, dans la prochaine décennie, ces outils nous permettront de réaliser notre mission encore plus efficacement.

**PAR AILLEURS : EST-CE L'AMORCE D'UNE RÉORIENTATION DE DID ?**

**GHISLAIN PARADIS :** Cela ouvre la porte à d'autres types de partenariats, qui font appel à des services-conseils, à des injections de capitaux et à des prises en charge d'institutions. Par exemple, une mission a été réalisée récemment en Afrique anglophone, une région nouvelle pour nous où l'on espère intervenir à la fois comme conseiller technique, investisseur et opérateur. On pourrait donc très bien se voir confier par une institution partenaire, par exemple, la gestion de leurs opéra-

tions pendant cinq à dix ans, ceci accompagné d'une mise de fonds, disons de deux ou trois millions de dollars. Au bout de dix ans, nous pourrions rétrocéder nos actions et transférer la gestion de l'institution à des managers locaux que nous aurons formés.

**PAR AILLEURS : EST-CE QUE DID EST PRÊT À RELEVER CE DÉFI ?**

**GHISLAIN PARADIS :** Il faudra bien sûr s'adapter, tant sur le plan de la recherche et du développement, des valeurs et des outils, que des ressources humaines. Notre culture organisationnelle devra également s'enrichir.

**PAR AILLEURS : VOUS SEMBLEZ ACCORDER BEAUCOUP D'IMPORTANCE À LA QUALITÉ DES RESSOURCES HUMAINES.**

**GHISLAIN PARADIS :** Elles représentent le pilier central de DID. Notre personnel d'expérience a concentré son perfectionnement dans le secteur financier et nos nouvelles recrues détiennent une solide formation dans les domaines reliés à nos champs d'expertise. Dans l'avenir, il est possible que le nombre d'intervenants qu'on affecte à l'étranger se stabilise et même diminue au profit de l'utilisation d'experts locaux. D'ailleurs, on ne peut réduire l'action de DID à un transfert de l'expertise canadienne. C'est vraiment une expertise adaptée à la clientèle, qui est véhiculée et maîtrisée par des experts qu'elle embauche, tant étrangers que québécois. Les attentes des partenaires sont très élevées. Ils veulent des experts qui font que les choses arrivent, des gens qui sont des entrepreneurs centrés sur les résultats, des gens qui, en somme, permettront la création d'une institution durable dirigée et possédée par la force locale.

**PAR AILLEURS : QUELLES SERONT LES GRANDES TENDANCES DANS L'AVENIR ?**

**GHISLAIN PARADIS :** Sur le plan technique, on verra une complexité grandissante des dossiers et une compétition très forte provenant tant du monde coopératif financier que de l'extérieur. Ensuite, je dirais que DID s'affirmera davantage en tant qu'investisseur, pour ensuite s'engager à titre d'opérateur. Tout ceci en n'oubliant pas que nous sommes d'abord des experts en services conseils dans le domaine de la finance communautaire, fonction qui va constituer, selon moi, encore au moins pour les dix prochaines années, l'essentiel de notre préoccupation d'affaires. Et je crois sincèrement que les nombreux changements dans l'environnement de DID contribueront à générer des idées nouvelles nous permettant de conserver notre titre de leader en finance communautaire. ■



# La petite histoire d'une grande réussite

C'est au Burkina Faso (connu jusqu'en 1984 sous le nom de Haute-Volta) que DID réalise ses premières missions de coopération internationale en Afrique. Michel Blais, technicien agricole formé à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, se rend à Koupéla, en novembre 1971, pour participer à un vaste projet de développement régional intégré, sous le patronage de l'Opération Haute-Volta, lancée en 1967 dans le but de venir en aide aux populations victimes de la sécheresse. Il est suivi, en février 1972, par Michel Lagacé, inspecteur-vérificateur pour la Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires Desjardins, dont la mission est de mettre sur pied des coopératives d'épargne et de crédit dans la province de la Bougouriba. Après plus de 28 ans d'appui par des experts de DID, le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso est devenu aujourd'hui l'une des plus importantes institutions financières offrant des produits de microfinance en Afrique de l'Ouest.

## UN PAYS DUREMENT ÉPROUVÉ PAR LA SÉCHERESSE

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, sans accès à la mer, le Burkina Faso est l'un des nombreux pays africains issus du mouvement de décolonisation de l'après-guerre. Après avoir obtenu son indépendance en 1960, cette ancienne colonie française connaît par la suite d'importants bouleversements politiques. Mais les Burkinabés, dont près des trois quarts vivent de l'agriculture et de l'élevage, sont éprouvés surtout par les sécheresses répétées qui touchent les pays du Sahel durant les années 1970. Le problème de l'alimentation en eau demeure, encore aujourd'hui, le principal obstacle au développement agricole de ce petit pays de 10 millions d'habitants.



Comme la plupart de ses voisins, le Burkina Faso compte beaucoup sur l'aide internationale. L'intérêt de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui soutient financièrement depuis le début l'action de DID auprès des Burkinabés, traduit à l'origine une volonté de s'ouvrir davantage aux pays de l'Afrique francophone afin de refléter la dualité linguistique canadienne. On constate, avec le recul du temps, que l'histoire a donné raison à tous ceux qui ont cru aux chances de succès de la formule coopérative d'épargne et de crédit dans cette région du monde, qui se définit elle-même comme le «pays des hommes intègres».

## ...MAIS UN TERREAU FERTILE POUR LES COOPEC

Muni du *Petit catéchisme des caisses populaires* et du *Règlement de régie interne*, Michel Lagacé entreprend de former des dirigeants de caisses. «Tout était à faire, rappelle-t-il. J'allais dans les villages et j'expliquais que l'argent caché dans les trous de leur plafond en branchage, c'était de l'épargne, tout comme le grenier rempli de mil ou le troupeau dans le champ.» Comme les Québécois du début du siècle, qui cachaient leurs économies dans leur bas de laine, les Burkinabés adhèrent peu à peu à l'idée de mettre en commun leurs épargnes à des fins de développement rural. Les débuts sont modestes (trois caisses fondées en deux ans) par rapport aux résultats obtenus au Zaïre et au Cameroun, mais les assises du réseau burkinabé sont plus solides.



Dans les années 1980, l'appui de DID aux coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) du Burkina Faso est axé sur la consolidation et l'extension du réseau. L'Union régionale des caisses populaires de la Bougouriba regroupe 11 caisses en 1984. De 1985 à 1990, le nombre s'accroît à 23 et le nombre de membres passe de 13 000 à plus de 22 000. Après avoir concentré ses efforts sur les régions agricoles, DID participe à la mise sur pied de caisses populaires dans le contexte de projets de rénovation urbaine. Le Réseau des caisses populaires du Burkina





Faso bénéficie en outre, à compter de 1984, de l'appui institutionnel de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Enfin, une collaboration s'amorce avec les autorités gouvernementales par l'envoi d'un conseiller technique au ministère du Développement rural.

La croissance du nombre de caisses se poursuit dans les années 1990 pour atteindre le nombre de 41 en 1995 et de 63 d'après les données les plus récentes (septembre 1999). Le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso regroupe aujourd'hui plus de 178 000 membres. Au cours des dernières années, des projets d'appui aux petits entrepreneurs et aux femmes sont venus se greffer à l'action de DID auprès des COOPEC. Dans l'ensemble des caisses du réseau, le recyclage de l'épargne en crédit est passé de 12 % à la fin des années 1980 à 36 % en 1995 et à 61 % en 1999. Grâce aux caisses villageoises organisées à leur intention, des groupes de femmes burkinabés, qui avaient jusque-là difficilement accès au crédit, peuvent contracter de petits emprunts conjoints et solidaires en vue d'activités productives. Elles obtiennent aujourd'hui 35 % du crédit des caisses alors qu'elles représentent le quart des membres.

#### UNE MEMBRE NOUS PARLE...

M<sup>me</sup> Marie Ouédraogo est membre d'une caisse villageoise près de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Elle se spécialise dans la fabrication du dolo, bière locale fabriquée à partir de mil. En 1994, elle a accès aux services financiers grâce à l'appui du Réseau des caisses populaires du Burkina Faso. Depuis son adhésion, elle a contracté plusieurs emprunts, allant de 13 000 FCFA (29 \$ CAN) à 250 000 FCFA (561 \$ CAN), qui lui ont permis de se procurer la matière première et les outils nécessaires à l'exploitation de son commerce, et même à diversifier ses activités. Grâce aux profits réalisés, elle a pu améliorer considérablement ses conditions de vie : rénover sa maison, mieux nourrir ses enfants, leur donner accès à l'école, etc. «Mais ce qui est plus important encore, c'est que je suis maintenant traitée avec respect par mon entourage et considérée comme une vraie commerçante. J'ai gagné la dignité».



#### AU-DELÀ DE LA MISE EN PLACE DE CAISSES

Le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso ne requiert plus d'assistance technique à long terme de DID et ne bénéficie que de quelques missions techniques par année. Le Réseau a maintenant atteint un niveau de maturité qui permet la mise en commun de services. Les deux unions régionales du pays sont chapeautées depuis quelques années par une fédération qui est chargée de la surveillance et de la sécurité financière. Un fonds de sécurité a été établi pour faire face aux problèmes de rentabilité des caisses. Cette nouvelle structure s'avère à la fois un gage de pérennité du réseau et une étape de plus vers son autonomie.

Les caisses du Burkina Faso disposent également d'un cadre juridique inspiré de l'expérience québécoise. Tous ceux qui sont familiers avec l'histoire du Mouvement Desjardins savent quelle importance le fondateur des caisses populaires accordait à cette question. La loi-cadre adoptée en 1993 par les ministres des Finances des sept pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, dont fait partie le Burkina Faso, et ratifiée depuis par chacun des gouvernements a été élaborée avec l'appui de DID. Les experts de DID continuent d'ailleurs d'apporter leur aide aux ministères chargés de l'application de la réglementation sur les COOPEC.

Le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso est l'une des plus grandes réalisations du secteur de la microfinance.

L'expérience est une référence en Afrique<sup>1</sup>. Les relations de partenariat établies entre Desjardins et les Burkinabés laissent entrevoir une collaboration encore plus élargie dans l'avenir. ■

<sup>1</sup> Dans une étude récente la United States Agency for International Development (USAID) se dit impressionnée par la santé du RCPB et rend hommage à DID pour avoir non seulement collaboré à sa mise en place et à sa croissance rapide, mais pour avoir également assuré la dissémination des produits de microfinance dans les petits villages, là où l'on retrouve la clientèle la plus pauvre.



# rayonnement

DES JARDINS

MERCI À VOUS, GENS DU MOUVEMENT QUI VOUS ASSOCIEZ À DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS POUR RECEVOIR NOS PARTENAIRES ÉTRANGERS.

ANNÉE APRÈS ANNÉE, DES CENTAINES DE VISITEURS VENUS DES QUATRE COINS DU MONDE SONT CHALEUREUSEMENT ACCUEILLIS PAR LES CAISSES, LES FÉDÉRATIONS, LA CONFÉDÉRATION ET FILIALES DU MOUVEMENT DESJARDINS. CETTE COLLABORATION LEUR PERMET DE PRENDRE CONTACT AVEC DES PARTENAIRES COOPÉRATIFS ET DE SE FAMILIARISER AVEC LE MODÈLE DESJARDINS, UNE RÉFÉRENCE PARTOUT DANS LE MONDE.

MERCI POUR TOUTES CES ANNÉES DE PRÉCIEUSE COLLABORATION !



## STAGIAIRES À L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS

À sa première année d'activité, en 1964, l'Institut coopératif Desjardins accueille en ses murs une vingtaine de stagiaires des Antilles et cinq du Cambodge. Même s'il se veut d'abord un centre résidentiel de formation pour le Mouvement Desjardins, l'Institut s'engage aussi dans la préparation de stages pour les intervenants en développement international. Au total, plus d'une centaine de cadres des organisations coopératives d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine effectuent un stage à Lévis durant les années 1960.

## PREMIER EXPERT EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU MOUVEMENT DESJARDINS

En quittant le Canada pour une mission en Afrique, le 6 novembre 1970, Paul Beaulieu devient le premier conseiller technique du Mouvement

Desjardins dans les pays en développement.

Durant les quatre années suivantes, il travaille

à la mise sur pied d'un

réseau de coopératives

d'épargne et de crédit

au Zaïre. Il sera par la suite

chargé par DID de la supervision du

programme d'implantation de

caisses dans les pays francophones d'Afrique.



## PREMIERS CONSEILLERS TECHNIQUES EN ÉPARGNE/CRÉDIT

PROJET	EXPERT	MANDAT	PROVENANCE
Zaïre	Paul Beaulieu	1970-1973	Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires Desjardins (FQURCPD)
Cameroun	Jean-Louis Rouleau	1972-1974	Union régionale de Rimouski
	Daniel Beauregard	1974-1976	FQURCPD
Haute-Volta	Michel Lagacé	1972-1973	FQURCPD
	Jacques Bélanger	1973-1975	Cégep Lévis-Lauzon
	Michel Duval	1974-1975	Caisse populaire Riviera de Sorel





## EXPERTS DU MOUVEMENT DESJARDINS

Au cours des trente dernières années, DID a profité de l'expertise des professionnels du Mouvement Desjardins pour des missions ponctuelles. Le nombre de ces conseillers s'est accru, notamment depuis 1985.

À l'époque, entre six et dix spécialistes étaient appelés à participer chaque année à l'un ou l'autre des projets de développement à l'étranger.



Depuis 1990, une soixantaine d'experts en moyenne sont recrutés chaque année pour des missions de courte durée et une grande partie d'entre eux proviennent encore des rangs du Mouvement Desjardins.

Plusieurs experts du Mouvement interviennent chaque année dans des domaines tels que l'informatique, la gestion coopérative, la comptabilité et la législation bancaire.

## VISITEURS ÉTRANGERS ET STAGIAIRES

En 1980, DID était l'hôte de deux délégations composées de ses principaux interlocuteurs de la Haute-Volta (Burkina Faso) et du Zaïre. Douze ans plus tard, il accueillait plus de 300 visiteurs et 169 stagiaires provenant de 15 pays. Aujourd'hui encore (382 visiteurs en provenance de 39 pays en 1999), DID est l'une des institutions canadiennes les plus actives dans la réception et l'encadrement de visiteurs et de stagiaires des pays en développement.



ANNÉE	NOMBRE DE VISITEURS	NOMBRE DE PAYS REPRÉSENTÉS
1993	114 personnes	29 pays
1994	237 personnes	22 pays
1995	409 personnes	29 pays
1996	216 personnes	25 pays
1997	96 personnes	19 pays
1998	217 personnes	34 pays
1999	382 personnes	39 pays
Moyenne annuelle : 238 visiteurs en provenance de 28 pays.		

Année après année, quelque 75 caisses et autres composantes du Mouvement Desjardins ouvrent leur porte à ces coopérateurs d'ailleurs. Échanger avec des représentants des composantes du Mouvement est l'occasion pour eux de parfaire leurs connaissances du modèle coopératif québécois et d'adapter l'expérience Desjardins à leur réalité.



# historique

1978

## Collaboration DID et COLAC

La Confédération Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC), dont le siège social est situé au Panama, a été créée en 1970 par 14 fédérations nationales de coopératives d'épargne et de crédit de l'Amérique latine à des fins de représentation et d'assistance financière et technique. Dix ans plus tard, elle regroupe 17 fédérations, représentant près de 2 200 coopératives locales. Amorcée en 1978, avec l'assistance financière du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, la collaboration de Développement international Desjardins avec la COLAC s'accroît durant la décennie suivante à travers la Fundación Educativa de COLAC (FECOLAC), filiale spécialisée dans le perfectionnement des ressources humaines, et un programme d'assistance technique (SETCOLAC) dans les domaines de l'informatique, de la gestion financière, de la comptabilité, du crédit à la production, etc. La contribution de DID au développement économique régional de l'Amérique latine lui vaudra en 1995 le Mérite coopératif COLAC.



1989

## Une première présence de DID aux assemblées générales du Mouvement Desjardins

En mars 1980, DID participe pour la première fois aux assemblées générales annuelles du Mouvement Desjardins. La séance d'information tenue à cette occasion réunit plusieurs centaines de personnes, signe d'un intérêt croissant envers les activités et les projets de Desjardins en matière de développement international.

Cet événement

privilegié permet à DID de présenter à quelque 1 000 représentants de Desjardins, présents année après année, ses principales réalisations, ses secteurs d'intervention ainsi que ses stratégies d'optimisation de transfert d'expertise dans le marché où il est actif. Depuis quelques années, DID partage sa tribune avec un de ses partenaires d'Asie, d'Amérique ou d'Afrique qui est invité à présenter, en images et en mots, la collaboration qui le lie à DID.



ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES APPELLATIONS DE DID

Année	Nom	Abréviation
16 novembre 1970	Compagnie internationale de développement régional	CIDR-Canada Ltée
1980	Société de développement international Desjardins	SDID
1994	Développement international Desjardins	DID



# 1991

## Appui à la revitalisation des coopératives hongroises

En réponse aux besoins nouveaux issus du passage de l'économie planifiée à l'économie de marché, DID met au point, au début des années 1990, une programmation adaptée aux pays en reconstruction, en privilégiant la restructuration ou le démarrage de réseaux d'institutions financières coopératives. C'est ainsi qu'il intervient en Hongrie, à compter de 1991, afin de revitaliser et de consolider un réseau de coopératives qui existait sous le régime communiste. Ce projet, comme la plupart des interventions de DID en Europe centrale et de l'Est, bénéficie du soutien financier du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.



Hongrie

# 1995

## Un honneur pour DID

En 1995, lors des célébrations du cinquantenaire de We the Peoples: 50 communities Awards, organisme constitué par les Ami(e)s des Nations Unies, un certificat de reconnaissance est décerné à DID pour l'excellence du travail accompli auprès des communautés locales.

honneur

# 1994

## Les caisses Desjardins au Viêt-nam

Trois ans après une première mission exploratoire au Viêt-nam, la Banque d'État retient les services de DID pour participer à la relance des institutions financières rurales de ce pays. L'accord est signé le 20 juin 1994. Les autorités du Viêt-nam arrêtent leur choix au terme d'une analyse des formules de crédit rural en usage dans le monde. Le modèle Desjardins leur inspire confiance parce qu'il allie la décentralisation et l'intégration. La formule satisfait aussi les besoins de la population si l'on en juge par la progression fulgurante du réseau vietnamien. À la fin de 1999, ce réseau avait accordé plus de deux millions de prêts représentant près de 1,4 G\$.

Viêt-nam

# 1996

## Un demi-million de dollars investis au Costa Rica



Le 12 novembre 1996 représente une date très importante dans l'histoire de DID. En effet, c'est la première fois que la société investit à l'étranger. L'entente de partenariat est signée avec un réseau de coopératives du Costa Rica, en présence de plusieurs centaines de délégués réunis pour la Conférence régionale des Amériques de l'Alliance coopérative internationale. DID investit un demi-million de dollars dans le réseau de coopératives du Costa Rica. L'argent est destiné au financement d'un projet d'une centaine d'habitations coopératives dans des quartiers défavorisés.

demi-million



# historique

## PRÉSIDENT(E)S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DID

Années	Président (e)	Provenance
1971-1974	Raymond Audet	Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires Desjardins
1974-1978	Alfred Rouleau	Mouvement des caisses Desjardins (président)
1978-1985	Yvon Daneau	Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
1985-1989	Henri-Paul Trudel	Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec
1989-1990	Bertrand Proulx	Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec
1990-1992	Lauréanne Boutin	Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière
1992-1994	Bernard Robillard	Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
1994-	André Roy	Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie

## DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE DID

1971-1974	Raymond Audet
1974-1979	Guy Bédard
1979-1980	Yvon Daneau
1980-1989	Michel Doray
1989-	Ghislain Paradis

## PAR ailleurs

Destinée aux dirigeants du Mouvement Desjardins, aux partenaires de Développement international Desjardins et à son personnel, la revue d'information *Par ailleurs* est publiée deux fois par année.

Ce numéro a été tiré à 26 000 exemplaires (dont 23 000 encartés dans le n° 1-2000 de *La Revue Desjardins*).

Responsable du bulletin :  
Nadine Blackburn

Rédaction :  
Nadine Blackburn, Colette Martin,  
Jacques St-Pierre

Collaboration :  
Monique Breteau, Michel Lagacé,  
Pierre Poulin


Production :  
Direction Édition et Publications

Impression :  
Imprimerie La Renaissance

Dépôts légaux :  
Bibliothèque nationale du Canada et  
Bibliothèque nationale du Québec.  
ISSN 1195-6763  
Imprimé au Canada.

Abonnements et courrier :

PAR AILLEURS  
Développement international  
Desjardins  
150, avenue des Commandeurs  
Levis (Québec) Canada G6V 6P8  
Tél. : (418) 835-2400  
Télec. : (418) 833-0742  
Courriel : info@did.qc.ca  
Site Internet : www.did.qc.ca

 Desjardins fait sa part pour l'environnement.  
Ce papier contient des fibres recyclées.

Développement international Desjardins, partenaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

## Haïti Évolution du volet microfinance du Projet de revitalisation du mouvement coopératif haïtien



## Viêt-nam Évolution du Réseau des caisses populaires de crédit du Viêt-nam

